

## COMMUNE DE BEAUSSAULT.

### PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

Le Maire ouvre la séance à 19h35. Un membre est absent, excusé : Félix VANDER BRIGGHE donne pouvoir à Bruno RENIER. Le quorum est cependant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Christophe MOUQUET est désigné comme secrétaire de séance.

#### 1. Approbation procès-verbal réunion du 10 juillet 2023.

Le procès-verbal de la précédente séance (10/07/2023) est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Tarification vaisselle/équipement cassé/manquant. (Délibération 33/2023)

Certains équipements (matériels et vaisselles) ont été achetés pour la salle polyvalente, il faut donc fixer les tarifs en cas de casse ou manque après une location.

La liste de vaisselle et matériel est acceptée à l'unanimité.

#### 3. Règlement cantine (Délibération 34/2023)

Le règlement de cantine envoyé à chaque conseiller avant la séance est accepté à l'unanimité après y avoir ajouté qu'en cas de non-paiement, la mise en recouvrement sera effectué par la trésorerie de Neufchâtel-en-Bray.

#### 4. Décision modificative n°1. (Délibération 35/2023)

La commune doit provisionner à minima 15% les créances douteuses lors de l'élaboration du budget.

A défaut de l'avoir prévu au budget primitif et à la demande du trésorier municipal, la commune doit le prévoir.

Le Conseil Municipal donne son accord pour une modification d'inscription budgétaire à hauteur de 400€ à soustraire du compte 615231/011 dépense d'entretien et réparation sur voirie et à ajouter au compte 681/68 dotation aux provisions pour créances douteuses.

#### 5. Demande de dérogation

La commune a reçu une demande de dérogation pour la scolarité d'un enfant en école spécialisée à Dieppe.

Le Conseil Municipal refuse toute dérogation.

#### 6. Travaux chemins et routes

De l'enrobé et des cailloux vont être appliqués dans les chemins et routes (Bernimont, Saint Jouarre, Les Parquets, Beaumont, Impasse de Glinet...)

Pour l'Impasse de Glinet il est décidé d'envoyer une lettre au syndicat O<sup>2</sup>Bray qui avait à charge les travaux de canalisations d'eau car la route se dégrade à l'emplacement des travaux.

L'application de l'enrobé et des cailloux est prévue les 04 et 05 octobre.

#### 7. Questions diverses donnant lieu à délibération

. Contrat de maintenance clim salle polyvalente : le Conseil Municipal donne son accord pour prendre un contrat de maintenance clim auprès de Sovimef. Le tarif est 1720€HT pour cette année. (Délibération 36/2023)

. Contrat de maintenance hotte de cuisine salle polyvalente : le Conseil Municipal donne son accord pour prendre un contrat de maintenance pour l'entretien des hottes auprès de Sopronet entreprise située au Hayons – Esclavelles. Le tarif est de 430€ HT l'intervention. (Délibération 37/2023)

. Le Conseil Municipal souhaite fleurir la commune avec des jardinières. Un conseiller a trouvé des jardinières pour poteaux sur le site Agorastore (vente en ligne des biens des mairies). Une offre de 500€ a été faite à la mairie de Kingersheim pour 88 bacs demi-vasques (soit pour 44 poteaux). Cette offre a été acceptée par cette ville.

Le Conseil Municipal accepte cette dépense et son règlement. (Délibération 38/2023)

. Organisation de l'action sociale en faveur des agents : Depuis 2007 les dépenses à l'action sociale sont obligatoires. Le Conseil Municipal étudie les propositions de l'ADAS et du CNAS et retient celle de l'ADAS pour les agents municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La cotisation pour l'année 2024 pour les collectivités est fixée à 0.75% de la masse salariale du 6411 avec un minimum de 100€ par agent et par an. (Délibération 39/2023)

. Le Conseil Municipal décide de l'achat de deux chariots pour le stockage des tables de la salle polyvalente pour un montant de 820€ HT ainsi qu'un chariot de chaises pour un montant de 85€ HT. (Délibération 40/2023)

## 8. Questions diverses

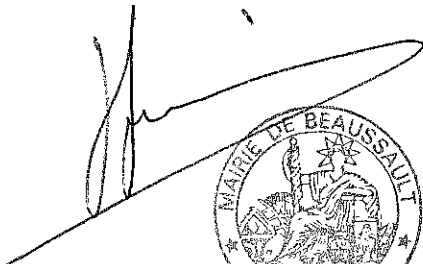
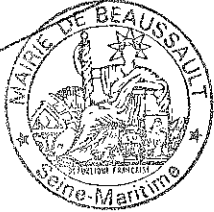
- . Courriers associations : une bannette à courrier va être mise en place pour les associations, un mail leur sera envoyé pour les demander de venir chercher leur courrier.
- . RD Charpentes a demandé un petit bout de terrain entre le local technique et le bâtiment du comité des fêtes. Le Conseil Municipal donne son accord.  
La commune se charge de refaire le barrage.
- . Passage du jury des maisons fleuries le vendredi 22 septembre à 18h00
- . Un point est fait sur le paiement du bois restant.
- . Lors de la dernière réunion de Sivos, il a été demandé si la commune pouvait changer les tables et repeindre les murs des WC de la garderie. C'est à prévoir pendant les vacances.
- . Haies dangereuses : certaines haies sont signalées dangereuses pour la circulation, une lettre sera envoyé aux propriétaires.
- . Membres commission contrôle liste électorale : Il faut renouveler les membres, Mme HUE Agäina se propose. Elle est acceptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne posant de question, la séance est levée à 22h00

PV arrêté à la séance du 13/11/2023.....

Le Maire,

Laurent FOURNIER

Le secrétaire de séance,

Christophe MOUQUET

